

2VILLE DE VETHEUIL  
Délibération 2023-24

LE VENDREDI VINGT QUATRE MARS DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER Mme Roxane FOSSÉ, M. Philippe BEUGNON, M. Romuald SEITE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

**SECRETARE** : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 24/03/2023

date d'affichage : 17/03/2023

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

**PROCURATIONS** : M. David LE GLANIC donne procuration à M. Thierry DUBOIS

**ABSENT EXCUSE** : M Thierry GARDIE

**BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023**

Madame le Maire présente le budget eau et assainissement de l'année 2023 et donne toutes explications nécessaires à sa bonne compréhension.

Les dépenses et les recettes s'établissent ainsi :

**EXPLOITATION :**

Dépenses : 164 773,82 €

Recettes : 164 773,82 €

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 515 733,52 €

Recettes : 515 733,52 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget de l'eau et de l'assainissement 2023 tel qu'il est présenté.

**VOTE : POUR : 13**

Le Maire  
Dominique HERPIN-POULENAT



Première adjointe  
Secrétaire de séance  
Isabelle LEPICIER-CAPUTO



Envoyé le : 28/03/2023

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :

Publié le :

La présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours dans un délai  
de deux mois devant le Tribunal Administratif  
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E.legalite.com

70\_DE-095-219506516-20230324-202324-BF